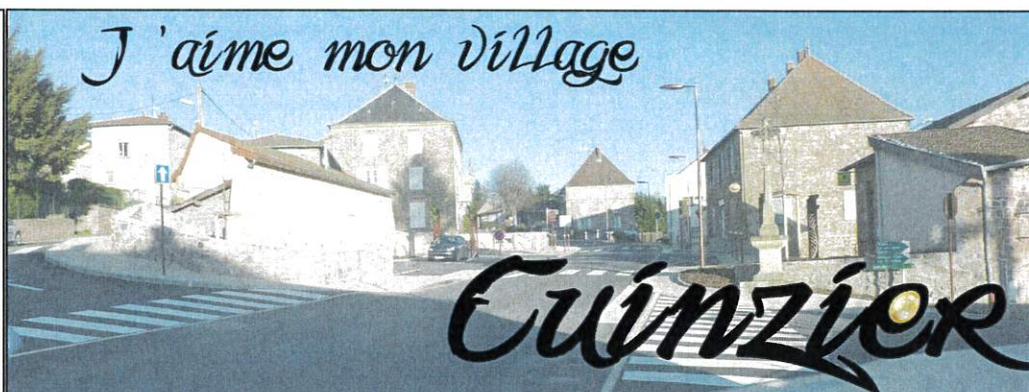


BREF'
INFOS
COMMUNALES

N°123
MARS 2022



Redigé par la commission « communication »

***CONSEIL MUNICIPAL DU 24/02/22 :**

Le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Renouvellement du bureau du Comité d'entraide
- Conditions de location activité naturopathe
- Approbation devis construction mur de soutènement garage école publique (sinistre).
- Approbation devis opération taille et abattage d'arbres communaux.
- Demande d'une servitude de passage pour accès à une propriété (Le Montclair).
- Approbation devis complémentaire pour la réalisation d'un permis modificatif projet extension salle des sports.
- Questions diverses : AG recyclerie BA BROCC (don pour un spectacle pour les enfants de la commune), demandes subventions organismes extérieurs et comité des fêtes, compte rendu de réunion projet réhabilitation mairie.
- Intervention de Mr René VALORGE sur le fonctionnement et les projets de la Communauté de Communes.

Pour plus d'information, le compte-rendu est consultable en mairie ou sur cuinzier.fr.

***ÉLECTIONS 2022 :**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h et se tiendra salle du conseil municipal en Mairie.
Tous les habitants inscrits sur la liste électorale recevront une nouvelle carte d'électeur d'ici fin mars. L'ancienne carte sera donc à détruire.

Élections 2022

● **Présidentielle : 10 et 24 avril**

● **Législatives : 12 et 19 juin**

***ÉCOLE AQUARELLE :**



Les inscriptions à l'école publique L'Aquarelle pour la rentrée de septembre 2022 sont ouvertes. Vous pouvez venir inscrire votre enfant muni du livret de famille et du carnet de santé en prenant rendez-vous à votre convenance au 04.77.60.53.04.

Nous accueillerons en TPS les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 août 2020 et en PS, les enfants nés en 2019 qui n'ont pas été scolarisés cette année.

*ÉCOLE ST PAUL :



*SPECTACLES DES 25/03/2022 ET 2/04/2022 :

LES COLPORTEUSES
VOUS INVITENT À VIVRE UN
MOMENT MAGIQUE !

ET SI JE COMMUNIQUAIS ?

Spectacle avec de drôles de scénettes,
des jeux éducatifs rigolos, des outils
précieux pour mieux s'exprimer au
quotidien, et un paquet de joie et de
bonne humeur !

VENDREDI 25 MARS 2022
DE 17H À 19H30

SALLE DES FÊTES DE CUINZIER (42)
POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES
ENTRÉE GRATUITE

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
06.21.63.18.08

Spectacle organisé par la mairie grâce à la participation de l'association Ba'broc.
Ouvert à tous.



Intervention de la conteuse
Virginie Vermorel



- 11h00 « Balade aux rythmes des saisons », pour les moins de 6 ans
- 15h00 « Farandole d'histoires », tout public.

*CONCOURS DE PETANQUE :

Le Bar "L'estaminet" organise un concours de pétanque le dimanche 1er Mai 2022. Inscriptions à partir de 14h00.



*SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE :



L'offensive des armées russes en Ukraine, le 24 février 2022, a d'ores et déjà poussée sur les routes de l'exil plusieurs centaines de milliers de personnes, dont de nombreuses familles, majoritairement des femmes et des enfants. Comme l'a indiqué d'emblée le président de la République, « la France prendra toute sa part dans l'accueil des ressortissants ukrainiens ». Sur sa demande, le Gouvernement s'organise pour apporter la meilleure et la plus rapide réponse d'accueil possible.

La préfecture de la Loire demande aux maires des communes du département, aux organismes bailleurs ainsi qu'aux particuliers de faire l'inventaire de leurs hébergements disponibles pour l'accueil de familles ukrainiennes. Si vous disposez de logements vacants et souhaitez les mettre à disposition, merci de vous inscrire sur la plateforme : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recensement-logement-particuliers-ukraine>

Une réunion a été organisée le 1^{er} mars dernier par le Maire de ROANNE. 85 communes de l'arrondissement étaient représentées pour réfléchir à une organisation pour l'accueil de réfugiés ukrainiens sur notre arrondissement. Il a été décidé à l'unanimité la création d'une caisse de solidarité à hauteur de 1 € par habitant pour venir en aide au peuple ukrainien, cela représentera pour la commune de CUINZIER une participation de 723 €, cette caisse de solidarité sera gérée par le CCAS de la ville de ROANNE.

La municipalité se propose de recueillir vos dons :

- bougies.
- Couvertures, duvets en excellent état.
- Nourriture pour bébés, biberons, vêtements, turbulettes, pyjamas... en bon état.
- Produits d'hygiène : dentifrice, brosse à dents, gel douche, shampoing...
- Trousse de 1^{er} secours, pansements, compresses...

Vous pouvez déposer vos dons en mairie aux heures d'ouverture au public.

Auberge La Gourmandine CUINZIER
Soirée TRUFFADE Auvergnate avec dessert
18€
Samedi 2 avril
Réservation obligatoire
04 77 78 14 88 (Nbre de places limitées)

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.
- 2 Ouvrez **PanneauPocket**, recherchez votre commune et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur **App Store** | Disponible sur **Google Play** | Disponible sur **AppGallery**

*SERVICE GRATUIT - ARCHITECTE :



UN ARCHITECTE
VOUS ÉCOUTE ET VOUS CONSEILLE

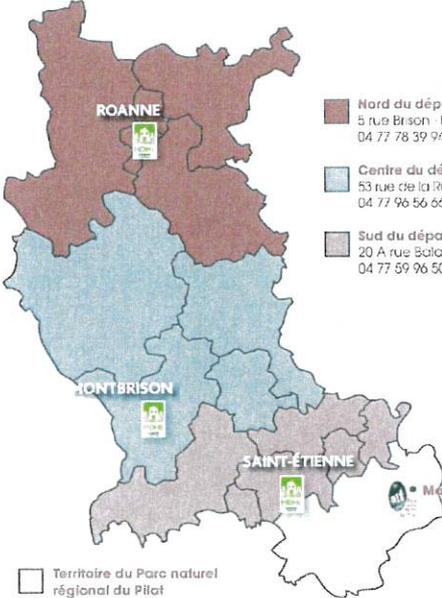


VOUS VOULEZ CONSTRUIRE,
RÉHABILITER UN BÂTIMENT,
RÉALISER UN AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR...

Le Département de la Loire met à votre disposition
des architectes-conseil pour vous accompagner
dans vos projets. **Ce service est gratuit, sur rendez-vous.**



DES PERMANENCES POUR VOUS ACCUEILLIR



- Nord du département**
5 rue Brison - Roanne
04 77 78 39 94
- Centre du département**
53 rue de la République - Montbrison
04 77 96 56 66
- Sud du département**
20 A rue Bolay - Saint-Étienne
04 77 59 96 50

ROANNE
MONTBRISON
SAINTE-TIENNE
Maison du Parc
du Pilat

Territoire du Parc naturel
régional du Pilat
Maison du Parc
www.parc-naturel-pilat.fr
2 rue Bolay - Péussin
04 74 87 52 01

loire.fr



Vous avez un projet de construction

Des architectes-conseil, missionnés par le Département, vous aident dans le choix de l'implantation de votre construction, sa conception, l'aménagement extérieur, l'utilisation des énergies renouvelables, les démarches administratives...

Vous souhaitez réhabiliter un bâtiment

Les architectes-conseil vous orientent pour aménager un espace de vie, réaliser une extension, créer une nouvelle ouverture, rénover une toiture, une façade... Ils peuvent également vous informer sur les techniques d'isolation efficaces, le choix des matériaux, la réglementation thermique.

Vous désirez être orienté dans vos démarches

Les architectes-conseil vous guident dans les démarches administratives (règlement d'urbanisme, autorisation des droits des sols...), sur les étapes et les acteurs d'un projet de construction.

Vous êtes un particulier

Contactez l'une des Maisons départementales de l'habitat et du logement (MDHL). Des permanences sont organisées pour vous recevoir (voir au dos).

Pour les habitants du nord du département - 04 77 78 39 94

Pour les habitants du centre du département - 04 77 96 56 66

Pour les habitants du sud du département - 04 77 59 96 50

Pour les habitants des communes du Parc naturel régional du Pilat, contactez directement la Maison du Parc - 04 74 87 52 01

Vous êtes une collectivité

Vous souhaitez construire ou restructurer un bâtiment, aménager votre centre bourg ou un espace public, préparer l'évolution de votre document d'urbanisme...

En amont de tout projet, l'architecte-conseil peut également vous aider à formuler votre projet, à trouver des professionnels compétents pour sa réalisation, vous apporter un regard extérieur sur tout projet d'architecture ou d'urbanisme.

Pour les collectivités, prenez rendez-vous auprès de la Direction de l'ingénierie territoriale au 04 77 12 52 26